

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	32 (2006)
Heft:	2
Artikel:	La pauvreté persistante : un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation?
Autor:	Tillmann, Robin / Budowski, Monica
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pauvreté persistante : un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation ?

Robin Tillmann* et Monica Budowski**

Il existe diverses approches (théories, explications, interprétations) de la pauvreté. De manière générale, les analyses empiriques du phénomène tendent à opérationnaliser l'une d'entre elles et sont rarement consacrées à la pauvreté persistante. Au contraire, cet article représente une tentative d'évaluation de la pertinence, sur la même base de données, des trois approches dominantes de la pauvreté : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation. Après une introduction consacrée aux estimations de la pauvreté en Suisse, nous passons aux questions de définition de la pauvreté et de présentation des approches de celle-ci. Ensuite, nous en venons aux données, définitions opérationnelles, indicateurs longitudinaux de pauvreté et hypothèses mis en œuvre dans ce travail. Enfin, nous exposons les résultats d'une analyse de la pauvreté persistante que nous avons effectuée à partir des données des cinq premières vagues (1999–2003) du Panel suisse de ménages (PSM).¹

1 Introduction

Dans une perspective macro-économique, le produit intérieur brut par habitant de la Suisse est l'un des plus élevés du monde (OECD, 2006). Du point de vue micro-économique, le niveau de vie et le bien-être matériel des ménages et des individus sont en moyenne élevés. Malgré cette richesse générale, les inégalités de revenus, par exemple, sont parmi les plus fortes des pays développés (Gottschalk et Smeeding, 2000) ; la pauvreté reste un problème important, bien que les pauvres en Suisse se trouvent relativement moins défavorisés que les pauvres dans d'autres pays (Smeeding et Rainwater, 2001).

En 1992, la première étude sur la pauvreté menée à l'échelle nationale estimait que le pourcentage de la population résidante qualifiée de pauvre se situait, suivant différents seuils de revenus, entre 5,6 et 10,3% (Leu et al., 1997). Parmi les divers

* Robin Tillmann, Université de Neuchâtel et Office fédéral de la statistique, Panel suisse de ménages, 4 Espace de l'Europe, Case postale 688, CH-2002 Neuchâtel, Tel. + 41 32 718 36 06, Fax. + 41 32 718 36 01, Email: robin.tillmann@unine.ch.

** Monica Budowski, Département Travail social et politiques sociales, Chaire germanophone, Université de Fribourg Tel. + 41 26 300 77 96, Fax Tel. + 41 26 300 96 63, Email: monica.budowski@unifr.ch.

1 Cette étude a été réalisée sur la base des données de l'enquête « Vivre en Suisse 1999–2020 » menée par le Panel suisse de ménages (PSM) de l'Université de Neuchâtel, lequel est financé par le Fonds national de la recherche scientifique, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

groupes de la population, les étrangers, les indépendants, les hommes seuls, les femmes divorcées et les personnes élevant seules leurs enfants étaient plus souvent touchés par la pauvreté que la moyenne. D'autres études ont permis de renouveler, suivant différentes méthodes, les estimations relatives à l'ampleur de la pauvreté (ou de la privation) en Suisse et de définir les groupes les plus sensibles à ce phénomène (Streuli et Bauer, 2001 ; Branger et al., 2002 ; Budowski et al., 2002 ; Suter et Paris, 2002 ; Suter et Iglesias, 2005). Outre ces analyses, des études ont été consacrées aux mesures de lutte contre la pauvreté et aux effets des institutions visant à garantir un minimum vital par les moyens de l'aide sociale ou d'autres transferts sociaux (Wyss, 1999 ; Wyss et Knupfer, 2003 ; Suter et Mathey, 2002). Elles tendent à montrer, malgré des réserves méthodologiques, une augmentation de la durée des périodes de dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, indiquant par là une augmentation de la pauvreté persistante (Suter et Mathey, 2002). Des études sur la pauvreté cachée ou sur les situations de vie précaires suggèrent également l'existence d'une pauvreté de long terme (Farago et al., 2005).

Les travaux mentionnés présentent pour l'essentiel des analyses dites transversales portant sur une seule année de référence et sont donc de caractère statique. Or, de nombreuses recherches, plus ou moins récentes, basées sur l'analyse de données longitudinales de différentes natures ont mis en évidence l'importance de la dynamique de la pauvreté, quelle que soit la méthode retenue (Jarvis et Jenkins, 1995 ; Stevens, 1999 ; OCDE, 1998, 2001 ; Oxley et al., 2000 ; Whelan et al., 2000 ; Jenkins et al., 2001 ; Rank et Hirschl, 2001 ; Whelan et al., 2001 ; Layte et Whelan, 2002a ; Biewen, 2003 ; Fouarge et Layte, 2003 ; Lollivier et Verger, 2005 ; Valetta, 2005). Même les auteurs les plus prudents admettent qu'il existe d'une année à l'autre un nombre important d'entrées-sorties de pauvreté. Dès lors, il est reconnu que la pauvreté gagne à être étudiée selon une perspective longitudinale, tant pour des raisons scientifiques que politiques. En effet, les analyses longitudinales montrent que certaines personnes connaissent certes de longues périodes de pauvreté, mais qu'il existe également un fort taux de rotation parmi les personnes pauvres. Elles permettent donc de repérer différentes formes de pauvreté, plus ou moins transitoires, plus ou moins sévères. Récemment, des études de type dynamique ont été réalisées en Suisse. Certaines portent sur des sous-populations (Streuli et Bauer, 2001 ; Müller, 2002 ; Budowski et Suter, 2002). Malgré des méthodologies différentes, ces études convergent au moins sur deux points. D'une part, elles révèlent l'existence d'une alternance fréquente des périodes de pauvreté et de non-pauvreté. D'autre part, elles reconnaissent l'importance des qualifications et de l'emploi comme moyens de sortie de la pauvreté, même si cela ne constitue pas toujours une condition suffisante comme en témoigne le phénomène des « working poor » (OFS, 2004). D'autres analyses se réfèrent à l'ensemble de la population résidante (Budowski et Tillmann, 2003 ; Tillmann et Budowski, 2004), mais sont limitées par le recours à deux vagues seulement du Panel suisse de ménages (PSM). Néanmoins, elles ont pu établir un

certain nombre de faits. Premièrement, les pauvres persistants ne constituent qu'une minorité des individus faisant l'expérience de la pauvreté. Deuxièmement, si la probabilité de quitter l'état de pauvreté paraît élevée, les personnes qui en sortent demeurent en majorité dans des situations relativement vulnérables. Troisièmement, la position sociale semble donner la meilleure prévision des situations de pauvreté. Quatrièmement, les ménages dont le principal apporteur de revenu est une femme sont plus touchés par la pauvreté que les autres. Cinquièmement, lorsque l'analyse est menée selon le genre, on observe que l'explication de la pauvreté par un modèle de classe sociale est plus adéquate pour les hommes que pour les femmes, ces dernières relevant plutôt d'un modèle d'individualisation.

L'objectif principal de cet article est d'examiner la pauvreté persistante selon les différentes approches retenues (modèles de classe, de cumul de désavantages, d'individualisation) et de déterminer celle qui s'avère la plus « explicative » du phénomène. La pauvreté, quelle que soit sa définition, a des effets sur plusieurs domaines de l'existence (comme la santé, par exemple) et affecte les « chances de vie » des enfants vivant dans des ménages pauvres. La pauvreté persistante peut être considérée comme une forme sévère de pauvreté nécessitant des mesures politiques particulièrement performantes. Mieux connaître les facteurs « explicatifs » de la pauvreté persistante peut permettre d'établir de telles mesures sur des bases plus rigoureuses. Cet article se penche sur une des facettes des inégalités sociales qui persistent en Suisse (pour un survol Stamm et Lamprecht, 2004) ; son objet – la pauvreté – est évidemment lié à un ensemble de phénomènes tels que, par exemple, l'inégal accès au système de formation et au monde du travail, le chômage et le sous-emploi ou encore les inégalités de revenus. Il est une contribution à l'analyse des inégalités sociales dans notre pays.

2 Définitions et approches de la pauvreté

Dans cette partie, nous abordons les questions de définition et de mesure de la pauvreté et argumentons en faveur d'une définition consistante et persistante de celle-ci.

La littérature exhibe de nombreuses manières de définir et de mesurer la pauvreté (Gordon et Spicker, 1999 ; Boltvinik, 1999), non sans hiatus fréquent entre définition et mesure d'ailleurs (Budowski et Tillmann, 2002). Malgré cette diversité, certains clivages qui structurent le champ des définitions de la pauvreté peuvent être dégagés : définitions objectives et subjectives, absolues et relatives, directes et indirectes, enfin unidimensionnelles et multidimensionnelles (Tillmann et Budowski, 2004). Les définitions objectives de la pauvreté ont l'avantage d'être indépendantes des aspirations subjectives des individus, qui varient par exemple avec l'âge, le niveau de vie, le milieu social. Les définitions relatives ont l'avantage de se baser sur le

niveau de vie de la majorité de la population ; en particulier, elles informent sur la répartition des revenus dans une société : plus la distribution est égalitaire, moins il y aura de pauvres (relativement). Le choix d'une mesure directe ou indirecte est souvent d'ordre pratique, relevant des données disponibles ; depuis les travaux de Townsend (1979), la combinaison des deux méthodes est toutefois recommandée. Dans le même sens, on peut estimer que les définitions multidimensionnelles sont mieux à même de saisir le phénomène complexe de la pauvreté.

Pratiquement, quelles sont les principales options pour scinder la population en pauvres et non pauvres ? D'une part, on peut établir un seuil de pauvreté monétaire ; on définira alors comme pauvre un ménage dont le revenu est inférieur à une certaine fraction du revenu moyen de l'ensemble de la population. D'autre part, on peut définir un indicateur de pauvreté d'existence (ou de conditions de vie) ; dans ce cas, on retiendra comme pauvres les ménages frappés de privation, qui n'ont pas accès à un certain nombre d'éléments (items) censés traduire les conditions d'existence communes (acceptables). On sait que ces deux méthodes (indirecte par les revenus, directe par les conditions de vie) ne débouchent pas sur des résultats convergents, ni en termes d'incidence de la pauvreté ni au niveau des caractéristiques de la population pauvre (voir par exemple Lollivier et Verger, 1997 ; Layte et al., 2000 ; Suter et Iglesias, 2005). Enfin, pour réduire ce problème de non-convergence et afin d'approcher un « noyau dur » de la pauvreté, il est possible d'identifier la population pauvre par une combinaison des méthodes directe et indirecte, soit par un cumul de facteurs monétaires et de conditions de vie. En ce qui concerne au moins les pays industrialisés, cette démarche est souvent seule considérée comme scientifique (Gordon et Spicker, 1999), bien que certains auteurs estiment que la définition de la pauvreté comportera toujours une dimension arbitraire (Verger et al., 2005). En tout état de cause, nous adoptons une telle définition, dite de « pauvreté consistante » (Halleröd, 1994 ; Nolan et Whelan, 1996). Elle permet notamment de diminuer les biais dus aux fluctuations avérées d'une mesure indirecte (par les revenus) dans le temps et s'avère donc particulièrement adaptée à l'analyse de la pauvreté sur le long terme. Dans ce cadre, s'il fallait poser une définition de la pauvreté, elle serait la suivante : des personnes vivent dans des situations de pauvreté si leur revenu est insuffisant et si de plus elles n'accèdent pas aux conditions de vie généralement considérées comme acceptables dans la société dont elles sont membres.²

Dans cet article, la pauvreté est non seulement définie de manière consistante, mais également analysée selon une perspective longitudinale. Tenir compte de la dimension temporelle du phénomène comporte plusieurs avantages. Tout d'abord, cela permet d'observer des processus, des changements ou des permanences ; en l'occurrence cela rend possible la distinction entre différentes formes de pauvreté,

² Nous avons renoncé à aborder empiriquement la notion d'exclusion sociale en raison de l'absence d'une définition convaincante et opérationnelle de ce concept. Pour une discussion, voir par exemple Silver et Miller (2003), Bradshaw et al. (2000), Budowski et Tillmann (2002).

occasionnelle ou plus persistante. Ainsi, la dimension temporelle autorise l'analyse d'importantes problématiques sociologiques, telles que, entre autres, la mobilité (entrées-sorties de pauvreté) ou l'éventuelle constitution d'une « *underclass* » caractérisée par une pauvreté chronique. Ensuite, par le biais de l'observation des transitions entre la pauvreté et la non pauvreté, l'analyse longitudinale permet également d'identifier les circonstances, les facteurs associés aux entrées-sorties de l'état de pauvreté et d'établir des relations de « causalité ». Enfin, l'analyse de la dynamique et des trajectoires de pauvreté peut déboucher sur des résultats utiles pour l'élaboration de mesures de prévention et d'accompagnement de la pauvreté (Burkhauser, 2001 ; Hulme et al., 2001).

Ces dernières années, deux approches de la pauvreté – celle du cumul de désavantages et celle de l'individualisation – ont émergé ; on peut estimer qu'elles s'opposent à une approche en termes de classe sociale (Layte et Whelan, 2002b) et s'inscrivent dans un débat plus général au sujet du déclin parfois supposé des classes sociales (Clark et Lipset, 2001 ; Evans, 1999). Selon cette dernière approche, la position sociale d'un individu est, peu ou prou, ce qui donne une bonne (ou la meilleure) prévision de ses conditions de vie, de ses pratiques et de ses représentations, sans exclure d'autres facteurs. Dans cette perspective, la pauvreté est générée par la structure de classe ; plus spécifiquement, les situations de pauvreté doivent être associées aux positions dominées, « populaires » de l'espace social (Groh-Samberg, 2004 ; Wright, 1994). L'approche en termes de cumul de désavantages définit un clivage principal au sein de la société entre une large majorité intégrée et une minorité (marginalisée) caractérisée par de multiples handicaps. Elle propose donc un modèle tendanciellement simple et dichotomique de la structure sociale : inclus, exclus.³ La minorité ainsi définie est censée être constituée de groupes cumulant les désavantages et les transmettant de génération en génération. Dans ce cadre, l'état de pauvreté est donc conçu comme étant temporellement persistant, voire de nature permanente ; il débouche sur une « culture de la pauvreté » (Lewis, 1969) et la constitution d'une « *underclass* » (Wilson, 1987). A l'opposé, s'inspirant de Beck (1986), l'approche en termes d'individualisation de la (dite nouvelle) pauvreté (Bieback et Milz, 1995) considère ce phénomène comme relativement transitoire, associé à des étapes du cycle de vie et à des événements particuliers. Par conséquent, il serait aussi passablement indépendant des clivages sociaux traditionnels (Leisering, 1995 ; Leisering et Leibfried, 1999). En somme, alors qu'une analyse en termes de classe sociale insiste sur le caractère structurel et vertical des inégalités (et de la pauvreté en conséquence), les deux autres approches affirment un effacement des structures inégalitaires traditionnelles. L'une au profit de l'assertion de l'importance des événements et des transitions, l'autre en y substituant un ordre horizontal d'inclusion et d'exclusion.

³ Au moins dans ses versions « vulgaires » ou « vulgarisées ». Pour une vue d'ensemble de la notion d'exclusion et de ses usages, on peut se reporter à Paugam (1996) ou Soulet (2004).

3 Données

Le PSM est une enquête auprès des ménages privés. L'échantillon, aléatoire et stratifié selon les grandes régions, est représentatif de la population résidant de façon permanente en Suisse. L'enquête est réalisée par interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI). Les données utilisées ici sont celles des cinq premières vagues (1999–2003). Le PSM fournit des données de pauvreté monétaire, d'existence ou encore de pauvreté subjective. Toutefois, il connaît des limitations non négligeables. La première relève du type d'enquête auquel appartient ce panel, à savoir que la grande pauvreté (sans-domicile, individus hébergés en institution) échappe par définition à une enquête menée auprès des ménages disposant d'un logement et d'un raccordement téléphonique.⁴ La deuxième limitation provient des modalités de collecte des données. Certaines informations relatives aux ressources et aux activités du ménage sont données par une personne de « référence ». Il faut admettre que les réponses de cette personne représentent correctement la situation de l'ensemble du ménage. La troisième correspond aux implications de la remarque qui précède. Dans le panel, les ménages sont considérés comme des unités homogènes. Il faut donc supposer un égal accès de tous les membres du ménage aux ressources de celui-ci. Or des recherches montrent que les ressources au sein des ménages ne sont pas (toujours) distribuées de manière égale.

4 Mesures et indicateurs

Nous considérons donc comme pauvres les ménages et les personnes qui présentent deux signes d'indigence, soit ceux qui cumulent une pauvreté monétaire et une pauvreté en termes de conditions de vie.

On établit d'abord un seuil de pauvreté monétaire comme une fraction du revenu médian de l'ensemble de la population. On se base sur le revenu annuel net total du ménage. Pour tenir compte des différents types de ménages, on divise ce revenu par la « taille-équivalente » du ménage à l'aide de l'échelle de l'OCDE modifiée, soit 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres adultes et 0,3 pour les enfants (15 ans et moins). Suivant différents seuils, le tableau 1 montre les proportions d'individus vivant dans les ménages qui peuvent être considérés comme pauvres entre 1999 et 2003.

Le taux de pauvreté monétaire oscille entre environ 6 et 23% de la population. Selon l'actuelle définition d'Eurostat (Office statistique des Communautés européennes)

⁴ En 1999, lors du tirage de l'échantillon, seulement 2% des ménages en Suisse n'étaient pas raccordés au réseau téléphonique. Il serait toutefois probablement incorrect d'estimer que ces ménages sont tous pauvres.

Tableau 1 : Taux de pauvreté monétaire selon différents seuils

Définition	1999	2000	2001	2002	2003
< 50% du revenu médian	5.8	6.1	6.0	8.1	7.2
< 60% du revenu médian	12.6	13.8	12.3	14.9	14.4
< 70% du revenu médian	20.1	22.0	19.4	23.3	21.9

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 (n = 3888), pondération transversale individu, n non pondéré: 1999 = 3186, 2000 = 3306, 2001 = 3305, 2002 = 3424, 2003 = 3471.

nes), nous adoptons désormais le seuil de 60% du revenu médian. Cette définition isole entre 12 et 15% environ de personnes pauvres durant la période examinée.⁵

Deux démarches peuvent être suivies pour définir la pauvreté en termes de conditions de vie. D'une part, il est possible de s'appuyer sur les dépenses de consommation ; d'autre part, on peut avoir recours à un indice de privation basé sur une série d'éléments censés traduire les modes de vie acceptables dans une société donnée. On considère que la deuxième méthode est la plus adéquate (Gordon et Spicker, 1999).

Les données contiennent 13 éléments susceptibles d'entrer dans la construction d'un indice de privation. Certains relèvent de biens à disposition du ménage (par exemple, télévision couleur, voiture privée, lave-vaisselle), d'autres correspondent à des activités ou capacités des ménages (entre autres, visite chez le dentiste en cas de nécessité, au moins 1 semaine de vacances par an hors du domicile, épargne d'au moins 100 francs par mois). Il s'agit tout d'abord de définir les éléments qui peuvent être retenus comme signes de privation, puis de repérer les ménages victimes de privation pour des raisons financières.⁶ Concernant le premier point, deux méthodes de sélection sont utilisées. La première tient compte d'un standard objectif (Townsend, 1979) et ne retient comme signes de privation que les manques relatifs aux biens ou aux pratiques diffusés dans la majorité de la population (« contrôle par la fréquence »). La seconde (Mack et Lansley, 1985) consiste à ne tenir compte que des manques considérés comme défavorables par une large majorité de la population (« contrôle par le consensus »). Nos données permettent d'appliquer le « contrôle par la fréquence » ; dès lors, les biens possédés ou les activités pratiquées par 50% ou plus de la population constituent une majorité « démocratique » et sont supposés représenter le mode de vie commun. Seul un élément est exclu de la construction de l'indicateur de pauvreté en termes de conditions de vie. Il est de forme dichotomi-

5 Ces pourcentages ne sont guère éloignés de ceux obtenus par l'Office fédéral de la statistique sur la base de l'Enquête sur les revenus et la consommation, soit 14,6% en 1998 et 14,5% en 2002.

6 Cela pour la position de principe. Empiriquement, nous abandonnons la 2^{ème} condition ; en effet, les réponses des personnes interrogées sur les raisons (financières ou autres) de l'absence d'un bien ou d'une activité varient trop de vague en vague pour être considérées comme valables (voir aussi Verger et al., 2005).

que : les ménages qui sont privés de deux éléments ou plus sont considérés comme pauvres en termes de conditions de vie, au contraire de ceux qui ne sont privés que d'un élément ou d'aucun.⁷ Le tableau 2 montre la proportion d'individus vivant dans les ménages touchés par une privation en termes de conditions de vie entre 1999 et 2003.

Tableau 2 : Pourcentages d'individus victimes (ou non) de privation en termes de conditions de vie

Eléments manquants	1999	2000	2001	2002	2003
0	72.3	70.9	70.8	72.7	73.1
1	14.6	14.5	13.9	14.4	11.4
2 et plus	13.1	14.6	15.3	12.9	15.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 (n = 3888), pondération transversale individu, n non pondéré: 1999 = 3891, 2000 = 3889, 2001 = 3884, 2002 = 3884, 2003 = 3873.

Sur la période considérée, plus de 70% des personnes ne subissent strictement aucune privation en termes de conditions de vie. Le reste de la population connaît au moins une privation. Si l'on applique la définition choisie de la pauvreté d'existence, on isole les pourcentages suivants d'individus faisant l'expérience de ce type d'indigence, de 1999 à 2003: 13%, 15%, 15%, 13%, 16%.

Dans un troisième temps, nous croisons les deux dimensions afin de définir quatre catégories. La première est constituée de ménages exhibant les deux signes d'indigence retenus, c'est-à-dire de ménages qui sont pauvres à la fois en termes monétaires et en termes de conditions de vie. Cette catégorie représente la population pauvre à strictement parler selon la définition donnée de la pauvreté consistante. La deuxième catégorie est formée par les ménages qui ne sont pauvres qu'en termes monétaires. La troisième catégorie correspond aux ménages faisant uniquement l'expérience d'une pauvreté en termes de conditions de vie. Enfin, la dernière catégorie de ménages est constituée de ceux qui ne manifestent aucun signe d'indigence. Le tableau 3 permet d'observer la proportion d'individus vivant dans les ménages répartis dans les quatre catégories ainsi définies de 1999 à 2003.

Plus des trois quarts de la population échappent à toute forme de pauvreté. On relèvera que la pauvreté monétaire touche un petit dixième de notre population, la pauvreté d'existence concerne en général une part légèrement moindre d'individus.

7 Comme tout seuil, celui retenu de deux éléments de privation revêt quelque arbitraire. Ce choix peut toutefois se justifier, notamment: (1) au sein des ménages connaissant la privation, la moyenne pondérée des éléments manquants est d'un peu plus de 2 (le seuil correspond donc à la notion de mode de vie commun) et (2) techniquement, choisir un seuil supérieur (3 éléments) réduit les observations et rend les analyses presque impossibles.

Tableau 3 : Distribution des individus dans les catégories de pauvreté et de non pauvreté (en %)

Catégories de la population	1999	2000	2001	2002	2003
Pauvreté consistante	4.7	5.3	4.0	4.5	6.0
Pauvreté d'existence	8.0	8.5	8.2	10.4	8.4
Pauvreté monétaire	9.2	9.5	9.6	8.5	9.6
Non pauvreté	78.1	76.8	78.1	76.6	76.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 (n = 3888), pondération transversale individu, n non pondéré : 1999 = 3186, 2000 = 3305, 2001 = 3304, 2002 = 3429, 2003 = 3471.

Enfin, la pauvreté consistante frappe entre 4 et 6% de la population entre 1999 et 2003 ; seule cette dernière catégorie est désormais considérée comme pauvre selon notre perspective.

Les indicateurs longitudinaux de la pauvreté peuvent être classés comme suit : les indicateurs d'incidence de la pauvreté, ceux de persistance de celle-ci, enfin les indicateurs de flux d'entrée-sortie de pauvreté (Zoyem, 2002). Nous ne traitons ici que de facettes relatives à l'incidence et surtout à la persistance de la pauvreté.⁸ L'incidence de la pauvreté se définit par le risque pour un ménage ou un individu de connaître au moins une fois la pauvreté durant une certaine période d'observation. Ce risque est estimé par la proportion d'individus pauvres au moins une fois entre 1999 et 2003. La persistance de la pauvreté peut s'apprécier en fonction du nombre d'années passées dans cet état (consécutives ou non).⁹ Le risque de pauvreté persistante est évalué par la proportion d'individus pauvres au moins trois fois de manière non nécessairement consécutive entre 1999 et 2003. L'établissement d'une classification longitudinale permet d'opérer une synthèse de ces deux approches de la dynamique de la pauvreté. Les individus peuvent être distribués dans trois groupes : (1) celui des pauvres persistants (au moins trois fois pauvres entre 1999 et 2003), (2) celui des pauvres occasionnels (pauvres au maximum deux fois entre 1999 et 2003) et (3) celui des non pauvres durant toute la période d'observation.

8 L'analyse des entrées-sorties de pauvreté est particulièrement sensible aux erreurs de mesure (Lollivier et Verger, 2005). Compte tenu de notre intérêt privilégié pour la pauvreté persistante, la période d'observation (cinq années) est trop courte pour qu'une telle analyse fasse vraiment sens.

9 On suit ici Zoyem (2002) qui définit la pauvreté persistante par le fait d'avoir été pauvre au moins trois années (consécutives ou non) sur cinq ans. Il est vrai que cette option ignore que certains ménages auront connu une entrée-sortie de pauvreté. Cet éventuel épisode hors de pauvreté reste peu significatif, puisque ces ménages se retrouvent rapidement en situation de pauvreté et peuvent donc fondamentalement être considérés comme des ménages frappés de pauvreté «chronique» (voir aussi la note précédente).

5 Approches et hypothèses

La littérature identifie plusieurs catégories de facteurs explicatifs de la pauvreté : (1) des facteurs usuels de catégorisation de l'individu (âge, sexe, niveau d'éducation, statut matrimonial, type de ménage, etc.), (2) des facteurs correspondant à la trajectoire passée de l'individu (notamment l'expérience et la durée d'éventuels épisodes de pauvreté antérieurs) et (3) des facteurs relatifs à la survenance d'événements liés à l'emploi ou à la famille. Nous retenons des catégories de facteurs assez similaires, les sélectionnant en fonction des approches de la pauvreté retenues, soit : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation.

Dans une optique de classe sociale, l'état de pauvreté, comme sa dynamique, sont prioritairement liés à la position sociale de l'individu : si la position dans la structure de classe implique des « chances de vie » inégales, alors le risque de pauvreté devrait être plus important notamment pour les catégories « populaires » ou éloignées du marché du travail considéré comme centre (principal et hiérarchisé) d'allocations des ressources. La plupart des indicateurs de position sociale se basent avant tout sur la profession exercée. Ces indicateurs ne permettent de classer que les personnes en emploi. Toutefois, les personnes « non actives » peuvent être classées en fonction de la dernière profession qu'elles ont exercée, de la profession de leur conjoint ou de leur situation actuelle (hors du marché du travail rémunéré). Nous classons les personnes actives occupées en fonction du schéma de classe de Goldthorpe.¹⁰ Il repose sur la notion de « relation d'emploi », soit sur la nature des relations de travail. Deux distinctions sont à cet égard fondamentales. La première différencie les travailleurs indépendants, les employeurs et les salariés. La seconde est établie au sein même des salariés, entre ceux dont l'activité permet d'établir un contrat de travail précis, liant leur rémunération à leur production, et ceux dont la nature de l'activité ne permet pas d'établir un lien aussi précis (il s'agit alors d'une « relation de service »). Les personnes « non actives » sont classées selon leur statut hors du marché de l'emploi. En somme, notre mesure de la « position de classe » est un indicateur hybride de position sociale et de statut d'activité. Les individus sont distribués dans les catégories suivantes : cadres supérieurs, cadres inférieurs, employés, indépendants avec employés, indépendants sans employés, contremaîtres, ouvriers qualifiés, ouvriers semi et non qualifiés, ouvriers agricoles, agriculteurs exploitants, chômeurs, personnes en formation, personnes au foyer, rentiers (retraités et invalides). En raison du nombre réduit d'observations, nous recourons néanmoins à une version agrégée du schéma de Goldthorpe : cadres, employés, indépendants, ouvriers qualifiés, ouvriers non-qualifiés. Nous retenons également le niveau le plus élevé de formation atteint par l'individu, en trois catégories : primaire, secondaire, tertiaire.¹¹

10 Pour une présentation récente dudit schéma, voir Breen (2005). La version utilisée du schéma de Goldthorpe est celle adaptée par Ganzeboom à des fins comparatives (Joye et al., 2002).

11 Les variables « explicatives » sont issues des données de la 1^{re} vague du PSM (1999).

Le niveau de formation n'est pas une mesure de la « position de classe » ; toutefois, il représente une ressource importante de positionnement dans la structure sociale.

L'approche en termes de cumul de désavantages repose principalement sur l'idée d'un processus de relégation sociale, sur une séquence temporelle du parcours de vie où les désavantages rencontrés persistent et débouchent sur la pauvreté (de longue durée). Schématiquement, il y aurait donc un enchaînement « causal » allant de la famille d'origine au statut de pauvreté, en passant par la formation (faible), l'emploi (précaire) et le chômage. Compte tenu de nos données, il est impossible de reconstituer une telle séquence. Malgré tout, une série d'informations peut représenter approximativement ce processus. Ainsi, un index (de désavantages) a été construit à partir des variables suivantes : expérience de problèmes d'argent dans la famille d'origine, niveau de formation des parents, position sociale des parents, niveau de formation de l'individu, statut sur le marché du travail de l'individu. Cet index oscille de zéro à sept désavantages possibles ; par exemple, avoir fait l'expérience de problèmes financiers durant l'enfance compte pour un désavantage, avoir des parents de niveau de formation primaire implique un autre désavantage, etc. Empiriquement, les personnes ne connaissant pas plus de deux désavantages constituent la majorité de la population (les inclus), tandis que les autres représentent, de manière plus ou moins marquée, la population désavantagée. Dans ce cadre, l'état de pauvreté doit persister dans le temps d'une part, et l'on doit pouvoir identifier une sous-population exposée à un taux de pauvreté particulièrement élevé d'autre part.

L'approche de l'individualisation avance que les comportements individuels sont de moins en moins influencés par l'appartenance à une catégorie sociale, par les identités collectives ou par les normes et les valeurs traditionnelles. Plus spécifiquement, le risque de pauvreté est censé se « démocratiser » dans le sens où il frapperait des groupes autrefois protégés, tels que les cadres. Deux hypothèses au moins peuvent être formulées dans ce cadre. Premièrement, le risque de pauvreté doit être déterminé par des facteurs relevant du parcours de vie (des événements de vie), plus que par les facteurs (traditionnels) de stratification sociale. Deuxièmement, les périodes de pauvreté doivent se révéler relativement courtes. Les facteurs mentionnés relevant du parcours de vie peuvent être spécifiés en termes d'événements. Nous distinguons des événements d'emploi et des événements familiaux. Les premiers seront définis sur la base d'une variable de statut sur le marché du travail (accès à l'emploi ; perte d'emploi : chômage ou inactivité). Les seconds à partir de variables relatives aux types de ménages et à l'état civil.¹²

12 En principe, il serait souhaitable de tenir compte de la naissance d'enfant(s). Durant la période d'observation, le nombre de naissances est cependant trop faible pour permettre une analyse dans le cas de notre problématique. Si l'événement « naissance d'enfant(s) » est occulté, on tient compte de la présence d'enfant(s) dans les ménages par le biais de l'échelle d'équivalence et du type de ménage utilisés.

6 Résultats des analyses

Dans un premier temps, nous abordons l'incidence de la pauvreté et les différentes catégories de pauvres. Dans un deuxième temps, nous nous penchons sur la persistance de la pauvreté et la pertinence des différentes approches retenues.¹³

L'incidence de la pauvreté consistante est mesurée par la proportion d'individus qui ont été pauvres au moins une fois entre 1999 et 2003. Elle est d'environ 15% de l'ensemble de la population. La persistance de la pauvreté est donnée par la proportion d'individus pauvres au moins trois fois durant la période 1999–2003. Celle-ci correspond à moins de 5% de la population dans son ensemble. Si l'on met en parallèle l'incidence et la persistance de la pauvreté, on constate que cette dernière ne touche qu'une minorité (un tiers) des individus faisant l'expérience de la pauvreté. L'approche en termes de classe sociale comme celle du cumul de désavantages supposent que l'état de pauvreté persiste dans le temps ; la première parce que celui-ci est lié à une position structurelle, la seconde parce qu'il résulte d'un processus de cumul de difficultés. La thèse de l'individualisation implique que les périodes de pauvreté sont relativement brèves. A ce niveau, l'approche en termes d'individualisation semble mieux rendre compte de la pauvreté que les deux autres perspectives (de classe, de cumul de désavantages) dans le sens où seule une minorité de pauvres le sont de manière durable. Cette affirmation peut également être étayée par le classement des individus en trois catégories : (1) les pauvres persistants (au moins trois fois pauvres entre 1999 et 2003), (2) les pauvres occasionnels (pauvres au maximum deux fois entre 1999 et 2003) et (3) les non pauvres durant toute la période d'observation. Le tableau 4 montre que la pauvreté occasionnelle est la plus fréquente, indiquant que la pauvreté apparaît souvent comme une situation plus ou moins transitoire.

Tableau 4 : Distribution des individus dans la classification longitudinale de la pauvreté 1999–2003

Groupes de la population	En %	Effectifs (non pondérés)
Pauvres persistants	4.6	105
Pauvres occasionnels	9.9	243
Non pauvres	85.5	2264
Total	100.0	2612

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003.

¹³ Nous remercions Eric Graf (Panel suisse de ménages et Office fédéral de la statistique) et Georg Mueller (Université de Fribourg) pour leurs conseils méthodologiques.

Pour analyser le risque d'appartenance au groupe des pauvres persistants, il faut d'abord spécifier les hypothèses des différentes approches. Dans une perspective de classe sociale, ce risque doit être plus fort pour les catégories « populaires » ou éloignées du marché de l'emploi. Une logique similaire s'applique aux différents niveaux de formation, à savoir que le risque d'appartenir au groupe des pauvres persistants doit être d'autant plus élevé que le niveau de formation est faible. La deuxième approche implique que le risque considéré est fonction d'un cumul d'éléments de désavantage. La sous-population définie par un tel cumul doit donc être exposée à un risque de pauvreté persistante particulièrement élevé. Enfin, la thèse de l'individualisation débouche sur l'affirmation que le risque de pauvreté est déterminé par des facteurs relevant du parcours de vie. Il s'agit de traduire pratiquement la notion de parcours de vie en événements susceptibles de fragiliser la situation des individus. A cet égard, nous avons retenu un événement relatif à l'emploi (cessation d'activité : chômage ou inactivité) et deux événements familiaux (cessation d'une relation de couple : séparation ou divorce et veuvage, survenance de la nécessité d'assumer seul(e) son ou ses enfants : famille monoparentale). Ces événements doivent augmenter de manière significative le risque d'appartenance à la catégorie des pauvres persistants. Ce risque et l'évaluation de la validité des trois approches de la pauvreté analysées sont examinés à l'aide de modèles logistiques de régression. Les tableaux 5 à 7 présentent les résultats des analyses.¹⁴

Pour l'approche en termes de classe sociale, le tableau 5 montre que la position sociale et le niveau de formation contribuent, de manière semblable, à la probabilité d'appartenir au groupe des pauvres persistants. Tendanciellement, le risque de pauvreté persistante est bien, conformément aux attentes formulées, plus élevé pour les catégories « populaires » (notamment les ouvriers) et tout au moins pour certains des groupes éloignés du marché de l'emploi (en particulier pour les chômeurs et les rentiers). Les résultats relatifs au niveau de formation confirment l'hypothèse selon laquelle le risque de pauvreté est d'autant plus fort que le niveau d'éducation est faible.

Le tableau 6 permet de voir que les personnes caractérisées par un cumul important de désavantages (les dénommés exclus) encourent un risque environ cinq fois plus élevé de pauvreté persistante que les personnes en situation d'inclusion (entendue comme absence, ou présence mineure, de désavantages). Cette observation ne confirme que partiellement la thèse considérée, au moins si l'on admet que

14 Afin de bien distinguer les différentes approches théoriques, nous présentons les résultats de trois modèles distincts de régression logistique. Toutefois, suite à la remarque d'un évaluateur, la solidité de ces résultats a été testée en entrant toutes les variables prises en compte dans un seul modèle de régression. Si les « odds ratios » s'en trouvent modifiés, de même que la significativité de certaines variables, les conclusions quant au pouvoir d'« explication » des approches considérées s'avèrent identiques, puisque les facteurs qui restent explicatifs et significatifs appartiennent toujours aux modèles de classe et d'individualisation.

Tableau 5 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes de classe sociale (régression logistique)

Classe sociale	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
Position sociale				***	45.8	
Cadres	994					
Employés	378	0.98	0.48	*	2.66	
Indépendants	149	1.20	0.56	*	3.34	
Ouvriers qualifiés	165	1.66	0.47	***	5.27	
Ouvriers non-qualifiés	168	1.15	0.50	*	3.17	
Chômeurs	40	2.55	0.59	***	12.87	
Personnes en formation	149	-0.09	0.63	n.s.	0.90	
Personnes au foyer	294	1.59	0.45	***	4.94	
Rentiers	271	2.02	0.42	***	7.59	
Niveau de formation				***	46.6	
Degré obligatoire	491	2.56	0.56	***	12.94	
Degré secondaire II	1440	1.34	0.56	*	3.83	
<i>Degré tertiaire</i>	677					
Nagelkerke R Square	.17					
n total (non pondéré)	2608					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif; * < 0.05 ; ** < 0.01 ; *** < 0.001.

Tableau 6 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes de cumul de désavantages (régression logistique)

Cumul de désavantages	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
Modèle dichotomique de la structure sociale				***	78.8	
Inclus	2214					
Exclus	395	1.71	0.19		5.58	
Nagelkerke R Square	.09					
n total (non pondéré)	2609					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif; * < 0.05 ; ** < 0.01 ; *** < 0.001.

cette dernière suppose que la population victime d'un cumul de désavantages doit connaître un risque particulièrement élevé de pauvreté persistante.

Il ressort du tableau 7 que ce sont avant tout le statut sur le marché de l'emploi et le type de ménage qui contribuent à l'appartenance au groupe des pauvres persistants. Suivant les hypothèses de la perspective de l'individualisation, la cessation d'activité (rémunérée) augmente le risque de pauvreté, en particulier quand elle est définitive (retraite, invalidité). De même, la nécessité d'assumer seul(e) son ou ses enfants (famille monoparentale) augmente singulièrement ce même risque. Par contre, la cessation d'une relation de couple n'a en tant que telle qu'une incidence assez faible. Globalement, le modèle d'individualisation a un pouvoir « explicatif » de la pauvreté persistante supérieur à celui de l'exclusion sociale, mais inférieur à celui de l'approche en termes de classe sociale.

Tableau 7 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes d'individualisation (régression logistique)

Individualisation	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
Statut sur le marché de l'emploi				***	31.4	
<i>En emploi</i>	1854					
Au chômage, au foyer & en formation	483	0.94	0.26	***	2.56	
A la retraite & invalidité	271	1.54	0.31	***	4.68	
Etat civil				**	13.8	
<i>Mariage</i>	1715					
Célibat	621	-1.33	0.39	**	0.26	
Veuve	205	-0.40	0.47	n.s.	0.66	
Séparation & Divorce	68	-0.69	0.57	n.s.	0.50	
Type de ménage				***	47.9	
<i>Couples sans enfant</i>	740					
Couples avec enfant(s) dépendant(s)	1340	0.62	0.31	*	1.85	
Personnes seules de 64 ans et moins	289	1.27	0.55	*	3.56	
Personnes seules de 65 ans et plus	58	2.07	0.58	***	7.94	
Famille monoparentale	134	2.86	0.52	***	17.51	
Autre situation	48	2.45	0.47	***	11.60	
Nagelkerke R Square	.14					
n total (non pondéré)	2609					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif; * < 0.05; ** < 0.01; *** < 0.001.

7 Discussion

Dans cet article, nous avons poursuivi et tenté d'approfondir de précédents travaux sur la pauvreté (consistante) en Suisse. Malgré l'attention portée à l'état de la recherche, de nécessaires digressions méthodologiques et la description de différentes formes de pauvreté, son objet principal reste l'analyse de la pauvreté persistante et l'évaluation (provisoire) de trois approches de celle-ci: en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation.

Nous pouvons sur cette base porter à la discussion les points suivants. Premièrement, aucune des trois approches considérées ne rend compte en elle-même, et de loin, de l'ensemble des observations. On peut évidemment en conclure au moins deux choses: soit que nous avons simplifié à l'excès (ou opérationnalisé de manière inadéquate) ces différentes approches, provoquant ainsi leur incapacité à rendre compte des phénomènes examinés, soit que ces derniers sont en effet – et quelles que soient les difficultés de mesures – peu susceptibles d'être «expliqués» par une seule et unique approche. Nous penchons assurément pour cette seconde conclusion. Si la pauvreté prend des formes différentes selon les sociétés (Paugam, 2005), elle exhibe également des formes diverses au sein d'une même société. Dès lors, il semble logique que la diversité des formes de la pauvreté puisse être l'objet d'«explications» différentes.

Deuxièmement, nos résultats tendent à privilégier l'approche en termes de classe sociale, pour ce qui est au moins de la pauvreté persistante. Le fait que celle-ci ne constitue qu'une forme minoritaire de pauvreté (par rapport à l'incidence de cette dernière et à la pauvreté occasionnelle) donne également une certaine crédibilité aux thèses de l'individualisation. L'importance tant d'une approche en termes de stratification que d'une perspective d'individualisation est d'ailleurs également soulignée par Suter et Iglesias (2005). En tout état de cause, plusieurs facteurs semblent augmenter sensiblement le risque de pauvreté persistante, en particulier un faible niveau de formation, une position sociale défavorable (notamment résultant de la cessation d'activité), ou encore l'obligation d'assumer seul(e) son ou ses enfants. L'analyse montre que l'origine des situations de pauvreté est diverse, elle fait toutefois renouveler clairement à cet égard le marché de l'emploi et les inégalités qui le structurent, de même que des facteurs plus événementiels du parcours familial. Les résultats suggèrent aussi que certaines approches sont plus adéquates pour les hommes (dont la situation relève plutôt du marché de l'emploi), d'autres pour les femmes (dont les trajectoires sont plus marquées par les événements familiaux). Dès lors, on peut estimer qu'une politique de lutte contre la pauvreté ne devrait pas se limiter à des mesures relevant des assurances sociales, mais également mobiliser des ressources appartenant aux politiques familiales, de la formation, de l'emploi et de la redistribution des richesses.

Troisièmement, il s'agit de souligner que la nature des analyses menées ne peut que constituer un premier pas dans l'« explication » de la pauvreté. L'établissement de relations statistiques entre variables ne devrait être qu'un préalable à la « compréhension » des mécanismes sous-jacents aux dites relations (Reskin, 2003). Tant scientifiquement que politiquement, c'est finalement ce qui importe le plus et ce qui devrait faire l'objet de recherches futures.

8 Références bibliographiques

- Beck, Ulrich (1986), *Risikogesellschaft: Auf den Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- Bieback, Karl-Jürgen et Helga Milz (éd.) (1995), *Neue Armut*, Frankfurt am Main, New York : Campus.
- Biewen, Martin (2003), *Who Are the Chronic Poor? Evidence on the Extent and the Composition of Chronic Poverty in Germany*, Discussion Paper No. 779, Bonn : Institute for the Study of Labor.
- Boltvinik, Julio (1999), *Poverty Measurement Methods – An Overview*, UNDP/Poverty, Available: www.undp.org/poverty/publications/pov_red/ [2003, juin].
- Bradshaw, Jonathan, Julie Williams, Ruth Levitas, Christina Pantazis, Demi Patsios, Peter Townsend, David Gordon et Sue Middleton (2000), *The Relationship between Poverty and Social Exclusion in Britain*, Paper presented at the 26th General Conference of The International Association for Research in Income and Wealth, Cracow, Poland.
- Branger, Katja, Pascale Gazareth, Caterina Modetta, Paul Röthlisberger, Beat Schmid, Jacqueline Schön-Bühlmann et Robin Tillmann (2002), *Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Breen, Richard (2005), Foundations of a neo-Weberian class analysis, in: Wright, Erik Olin (éd.), *Approaches to Class Analysis*, Cambridge : University Press, 31–50.
- Budowski, Monica et Christian Suter (2002), Living Arrangement and the Dynamics of Poverty: Lone Parenting in the Life Courses of Mothers, *Revue suisse de sociologie*, 28/2, 297–318.
- Budowski, Monica et Robin Tillmann (2002), Pauvreté et exclusion : définition et usage des concepts, éléments de reformulation et premiers résultats pour la Suisse, in: Office fédéral de la statistique (éd.), *Observation du changement social et monitoring politique*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 329–362.
- Budowski, Monica et Robin Tillmann (2003), Pauvreté et genre, in: Office fédéral de la statistique (éd.), *Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 191–207.
- Budowski, Monica; Robin Tillmann et Max Bergman (2002), Poverty, Stratification and Gender in Switzerland, *Revue suisse de sociologie*, 28/2, 297–317.
- Burkhauser, Richard V. (2001), What Policymakers Need to Know About Poverty Dynamics, *Journal of Policy Analysis and Management*, 20/4, 757–760.
- Clark, Terry Nichols et Seymour Martin Lipset (éd.) (2001), *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington, Baltimore, London : Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.
- Evans, Geoffrey (éd.) (1999), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford : Oxford University Press.

- Farago, Peter, Petra Hutter Király, Beat Brunner et Christian Suter (2005), *Prekäre Lebenslagen. Subjektive Bewertungen und Handlungsstrategien in Haushalten mit knappen finanziellen Ressourcen*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit, Forschungsbericht Nr. 2/05, Bern : Bundesamt für Sozialversicherungen.
- Fouarge, Didier et Richard Layte (2003), *Duration of Poverty Spells in Europe*, EPAG Working paper 2003-47: Colchester : University of Essex.
- Gordon, David et Paul Spicker (éd.) (1999), *The International Glossary on Poverty*, New York, London : Zed Books.
- Gottschalk, Peter et Timothy M. Smeeding (2000), Empirical Evidence on Income Inequality in Industrialized Countries, in: Atkinson, A. B. et F. Bourguignon (éd.), *Handbook of Income Distribution: Volume 1*, Elsevier, 261-307.
- Groh-Samberg, Olaf (2004), Armut und Klassenstruktur. Zur Kritik der Entgrenzungsthese aus einer multidimensionalen Perspektive, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 56/4, 653-682.
- Halleröd, Björn (1994), *A New Approach to the Direct Consensual Measurement of Poverty*, SPRC Discussion paper 1994-50 : Sydney : University of New South Wales.
- Hulme, David; Karen Moore et Andrew Shepherd (2001), *Chronic Poverty: Meanings and Analytical Frameworks*, Working Paper No. 2, Manchester et Birmingham: Chronic Poverty Research Centre.
- Jarvis, Sarah et Stephen P. Jenkins (1995), *Do the Poor Stay Poor? New Evidence about Income Dynamics from the British Household Panel Survey*, Occasional Paper No. 2, ESRC Research Centre on Micro-Social Change, University of Essex.
- Jenkins, Stephen P.; John A. Rigg et Francesco Devicienti (2001), *The Dynamics of Poverty in Britain*, Research Report No. 157, University of Essex : Department for Work and Pensions.
- Joye, Dominique; Monica Budowski et Manfred Max Bergman (2002), *Documentation technique du Panel suisse de ménages. Recodification des variables de position sociale*, Neuchâtel : Panel suisse de ménages.
- Layte, Richard, Bertrand Maître, Brian Nolan et Christopher T. Whelan (2000), *Persistent and Consistent Poverty in the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel Study*, EPAG Working Paper 2000-11, Colchester : University of Essex.
- Layte, Richard et Christopher T. Whelan (2002a), *Moving in and out of Poverty: The Impact of Welfare Regimes on Poverty Dynamics in the EU*, EPAG Working Paper 2002-30, Colchester : University of Essex.
- Layte, Richard et Christopher T. Whelan (2002b), Cumulative Disadvantage or Individualisation? A Comparative Analysis of Poverty Risk and Incidence, *European Societies*, 4/2, 209-233.
- Leisering, Lutz (1995). Zweidrittelgesellschaft oder Risikogesellschaft? Zur gesellschaftlichen Verortung der «neuen Armut» in der Bundesrepublik Deutschland, in: Bieback, Jürgen et Helga Milz (éd.), *Neue Armut*. Frankfurt am Main : Campus, 58-92.
- Leisering Lutz et Stephan Leibfried (1999), *Time and Poverty in Western Welfare States: United Germany in Perspective*, Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- Leu, Robert E.; Stefan Burri et Tom Priester (1997), *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*, Bern : Haupt.
- Lewis, Oscar (1969), *La vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté*, San Juan et New York, Paris : Gallimard.
- Lollivier, Stéfan et Daniel Verger (1997), Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, *Economie et statistique*, 308-310, 113-142.
- Lollivier, Stéfan et Daniel Verger (2005), Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et statistique*, 383-384-385, 245-282.
- Mack, Joanna et Stewart Lansley (1985), *Poor Britain*, Londres: Allen et Unwin.

- Müller, Georg P. (2002), Explaining Poverty : On the Structural Constraints of Income Mobility, *Social Indicators Research*, 59/3, 301–319.
- Nolan, Brian et Christopher T. Whelan (1996), *Resources, Deprivation, and Poverty*, Oxford : Clarendon Press.
- OCDE (1998), Dynamique de la pauvreté dans quatre pays de l'OCDE, in : OCDE (éd.), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, OCDE, 193–209.
- OCDE (2001), Quand l'argent fait défaut: la dynamique de la pauvreté dans les pays de l'OCDE, in : OCDE (éd.), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris, OCDE, 37–93.
- OECD (2006), *OECD Factbook 2006: Economic, Environmental and Social Statistics*, Paris : OECD.
- Office fédéral de la statistique (2004), *Travailler et être pauvre. Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2003 (ESPA)*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Oxley, Howard; Thai Thanh Dang et Pablo Antolin (2000), Poverty Dynamics in Six OECD Countries, *OECD Economic Studies* 30, 7–52.
- Paugam, Serge (éd.) (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris : Editions La Découverte.
- Paugam, Serge (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Rank, Mark R. et Thomas A. Hirschl (2001), The Occurrence of Poverty across the Life Cycle : Evidence from the PSID, *Journal of Policy Analysis and Management*, 20/4, 737–755.
- Reskin, Barbara F. (2003), Including Mechanisms in Our Models of Ascriptive Inequality, *American Sociological Review*, 68/1, 1–21.
- Silver, Hilary et S.M. Miller (2003), Social Exclusion : The European Approach to Social Disadvantage, *Indicators*, 2/2, 5–21.
- Smeeding, Timothy M. et Lee Rainwater (2001), *Nations: Real Incomes at the Top, the Bottom, and the Middle*, Luxembourg Income Study, Working Paper No. 266, Luxembourg.
- Soulet, Marc-Henry (éd.) (2004), *Quel avenir pour l'exclusion?*, Fribourg : Academic Press.
- Stamm, Hanspeter et Markus Lamprecht (2004), La répartition inégale de ressources et de priviléges en Suisse, in: Suter, Christian, Isabelle Renschler et Dominique Joye (éd.), *Rapport social 2004*, Zurich : Editions Seismo, 21–41.
- Stevens, Ann Huff (1999), Climbing out of Poverty, Falling Back in: Measuring the Persistence of Poverty Over Multiple Spells, *The Journal of Human Resources*, 34/3, 557–588.
- Streuli, Elisa et Tobias Bauer (2001), *Les «working poor» en Suisse. Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène, et de ses causes*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Suter, Christian et Katia Iglesias (2005), Relative Deprivation and Well-being: Switzerland in a Comparative Perspective, in: Kriesi, Hanspeter, Peter Farago, Martin Kohli et Milad Zarin-Nejadan (éd.), *Contemporary Switzerland. Revisiting the Special Case*, Palgrave, 9–37.
- Suter, Christian et Marie-Claire Mathey (2002), *Wirksamkeit und Umverteilungseffekte staatlicher Sozialleistungen. Zusatzauswertungen zur nationalen Armutsstudie*, Neuchâtel : Bundesamt für Statistik.
- Suter, Christian et Denise Paris (2002), Ungleichheit und Deprivation: Die Schweiz im Drei-Länder-Vergleich, *Swiss Journal of Sociology*, 28/2, 217–240.
- Tillmann, Robin et Monica Budowski (2004), La pauvreté en Suisse, in : Zimmermann, Erwin et Robin Tillmann (éd.), *Vivre en Suisse 1999–2000*, Berne : Peter Lang, 29–53.
- Townsend, Peter (1979), *Poverty in the United Kingdom*, London: Penguin.
- Valletta, Rob (2005), *Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées: la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis*, Document de recherche – revenu No. 75F0002MIF2005001, Ottawa : Statistique Canada.
- Verger, Daniel, Jérôme Accardo, Pascal Chevalier et Aude Lapinte (2005), *Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être: Les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons*

- internationales*, Document de travail No. F0503, Paris : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- Whelan, Christopher T., Richard Layte, Bertrand Maître et Brian Nolan (2000), *Poverty Dynamics. An Analysis of the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel Survey*, *European Societies*, 2/4, 505–531.
- Whelan, Christopher T., Richard Layte, Bertrand Maître et Brian Nolan (2001), *Persistent Income Poverty and Deprivation in the European Union: An Analysis of the First Three Waves of the European Community Household Panel*, EPAG Working Paper 2001–17 : Colchester, University of Essex.
- Wilson, William Julius (1987), *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago : University of Chicago Press.
- Wright, Erik Olin (1994), The Class Analysis of Poverty, in : Wright, Erik Olin, *Interrogating Inequality. Essays on Class Analysis, Socialism and Marxism*, Verso, 32–50.
- Wyss, Kurt (1999), *Aide sociale – un pilier de la sécurité sociale? Un aperçu des prestations sociales liées au besoin allouées en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Wyss, Kurt et Caroline Knupfer (2003), *Existenzsicherung im Föderalismus der Schweiz*, Bern : SKOS.
- Zoyem, Jean-Paul (2002), *La dynamique des bas revenus: une analyse des entrées-sorties de pauvreté*, Document de travail No. 2002/11, Paris : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.